



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice	11
présents	09
votants	09

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 29 janvier

Le Conseil municipal de la commune d'AURONS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BERTERO.

N° 2020/08 -

Date de la convocation municipale : 21 janvier 2020

OBJET :

Autorisation de principe pour le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Présents :

Mmes Liliane HEUZE – Annie NOGIER - Sophie KERNEN – MM. René BERTOLINA – Boris FLAUD – Vincent BACHET – Max FONTAINE – Jacques CAMPION - André BERTERO

Absentes non excusées :

Mme Magali ROBERT
Mme Mélanie GAYDIER

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les nécessités de services peuvent justifier l'urgence de recrutement d'agents contractuels pur faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, comme c'est parfois le cas au sein des services techniques municipaux lors de l'arrivée du printemps.

Considérant que ce type de recrutement permet d'assurer à la fois la continuité du service et le maintien d'un service de qualité,
Dans l'intérêt de la collectivité,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- Autorise à l'unanimité des membres présents et représentés le principe du recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article 3-2° de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 6 mois maximum sur une même période de 12 mois,
- Donne mandat à Monsieur le Maire - sous réserve que les besoins des services le justifient – afin de fixer les niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon leur profil et la nature des fonctions requis et signer tout contrat de travail se rapportant aux modalités de recrutement définies ci-dessus.

Fait et délibéré à AURONS, les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire d'AURONS

André BERTERO